

**AUTONOME SECURITY CONTROLE VZW****Erkend CONTROLEORGANISME****Maatschappelijke zetel : Ketelstraat 111 – 3454 Rummen****Tel. 0483/429830****E-mail bureel@asc-controle.be****BTW BE 0826-131-776****IBAN BE 32 7512 0493 7802****L'AGENT-VISITEUR : E. Cockx****RAPPORT D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE INDUSTRIELLE à BASSE TENSION****1.- RENSEIGNEMENTS D'IDENTIFICATION**

* Date du contrôle	31/03/2023	Rapport N°	EC-2023-0234
* Lieu du contrôle	6661 Les Tailles, Couillée 6A		
* Exploitant	Antonis Maria		
* Personne présente	Exploitant		
* Installateur	E.B.C Crabbé Benny bvba Kapelstraat 22 3110 Rotselaar		
* GRD	ORES	EAN	
* Compteur N°	64832184	Index jour	56852
		Index nuit	59111
* Suivant contrôle doit avoir lieu avant le	31/03/2028		

2.- RÈGLEMENTS

2.1.-					Règlement Général sur les Installations Electriques		LIVRE 1 + 3 - AR 08/09/2019	
					Contrôle de conformité		LIVRE 1 — 6.4	
					Visit de contrôle		LIVRE 1 - 6.5	
					Dispositions dérogatoires pour les installations électriques non-domestiques existantes, qui peuvent être pris en compte (supprimer ce qui n' est pas d' application)			
					Ancien installations électriques non domestiques sans personnel visées par la loi sur le bien être au travail		LIVRE 1 — 8.3.1	
					Ancien installations électriques non domestiques — ancien RGIE Référence RA:		LIVRE 1 — 8.3.2	
					Ancien installations électriques non domestiques sans personnel visées par la loi sur le bien être au travail		LIVRE 1 — 8.4.4	
					Installations électriques existantes — ancien RGIE Référence RA:		LIVRE 3 — 8	
2.2.-		Codex sur le bien-être au travail			Livre III – Titre 2		A.*	N.P.A. *
2.3.-		Prescriptions particulières de la société de distribution					A. *	N.P.A. *

*** A. = Applicable***** N. P. A. = Ne Pas applicable****3.- CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE**

Tension nominale Volt	3N400	Niveau d'isolement général RI - M Ω	> 0,5
Disjoncteur GRD	Teco 25A-4p	Niveau d'isolement par circuit RI - M Ω	Voir table à l'annexe
Résistance de la prise de terre RA - Ω	9,8	Schéma de liaison de la terre	TT
Type de prise de terre installée	picquets	Section de câble d'alimentation principal	4x16 exvb
Fonctionnement des différentiels	conforme		ne pas conforme
Document des influences externes	voir annexe des schémas		ne pas offert
Plan de position des prises de terre	voir annexe des schémas		ne pas applicable
Liste des voies d'évacuation / lieux à évacuation difficile	voir annexe des schémas		ne pas applicable
Analyse des risques	offert		ne pas offert
	Ref:		ne pas applicable
➡ Installations de sécurité	présent		ne pas présent
➡ Installation critiques	présent		ne pas présent
Plan de zonage	présent		ne pas présent
			ne pas applicable
Autres documents	Rapport BTV nr. 0707-230214-02_01 dd. 14/02/2023		

4.- NOTES	
4.1.-	Inspection conformément aux procédures internes 23 et à l'instruction de travail E006 à base des règles mentionnés concernant l'exécution de l'examen de conformité des installations électriques non-domestiques. Identification dispositif de mesure : Metrel 3102
4.2.-	Dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques existantes, qui peuvent être pris en compte: Livre 1 - 8.2.1 + 8.2.2
4.3.-	Installation photovoltaïque ne fait pas part du contrôle.

5.- INFRACTIONS CONSTATEES	
	Néant

6.- CONCLUSION.	
6.1.	L'installation électrique est conforme aux prescriptions nommées ci-dessus et peut être mis en service.

7.- COMMUNICATIONS	
7.1.	Copies : Le rapport présent peut être répliqué à sa totalité après l'autorisation du commettant et d' A"S"C
7.2.	Mise à la disposition du rapport : Ce rapport ne peut être mis à la disposition intégrale des fonctionnaires chargés de la supervision.
7.3.	Significations des notes : Concernant des défauts qui n' ont pas d' influence sur la conclusion, des constatations qui ne résultent pas de l'inspection, mais qui peuvent menacer la sécurité, des données d'organisation.
7.4.	Rapport en question : Seul et uniquement, les installations électriques, que sont examinées par A"S"C, et les données reprises dans les pages suivantes.
7.5.	Contrôle périodique: Conformités et recommandations de l'article 6.5.2 – Livre 1 et 6.5.2.1 – Livre 3, l'installations doit être contrôlées tout les 5 ans suivant la date de l'examen.
7.6.	Changements dans les installations: à chaque changements, important ou considérable de l'installation électrique, les propriétaire ce doit, de demander un examen de conformité.
7.7.-	Application du Codex – Livre III – Titre 2 : Évaluation des risques et mesures générales de prévention Anciennes installations électriques (à partir du 01/10/1981 (sans BA4/BA5) ou du 01/01/1983 (autres installations)): Lors de l'inspection d'anciennes installations électriques conformément au livre III du Codex – Titre 2, si indiqué dans à la section 2.2 du présent rapport, les risques sont énumérés sous la rubrique 5 - infractions détectées. La base pour établir ces résultats sont les informations actuelles, c'est-à-dire le AR ;08/09/2019. En raison des ajustements apportés à ces règlements, il n'est pas exclu que de nouvelles infractions puissent être détectées lors d'enquêtes périodiques ultérieures. Afin de remédier aux infractions constatées à l'annexe III.2-1, codex livre III – Titre 2, soit l'ancienne installation doit faire partie d'une analyse des risques avec une proposition de mesures préventives, avec mise en œuvre et avec suivi. Selon cette analyse des risques, le risque résiduel doit alors être acceptable. Soit l'ancienne installation doit être réalisée conformément à la réglementation du AR 08/09/2019 – Livre 1. Dans tous les cas, la préparation d'une analyse des risques conformément au AR 27/03/1998 – codex livre I – titre 2 – art. I.2-6 & livre III – titre 2 – art. III.2-3 doit encore être respectée.
7.8.-	Sauf indication contraire dans la section 3 du rapport en question, selon les informations obtenues sur place, il n'y a pas d'installations de sécurité, d'installations critiques ou d'atmosphères potentiellement explosives présent.

8.- L'AGENT-VISITEUR EN CHARGE DE L'INSPECTION

L'inspecteur

fri le directeur,

Nom + Code

E. Cockx - EC

Annexe: Tableaux circuits voir page 3 jusqu'à 3.

A"S"C Document 145 : E006 / 19 fr. – LS – nHHI – LS aansluiting	Rev. 08- 01/02/2022	Pg. 2 de 3
---	---------------------	------------

Installations électrique examinés
--

Concerne: Les offices de distribution et les installations BT alimentés par:

- VB TGBT Gîte : voir schéma unifilaire et plans de positions à l'annexe;
--

A”S”C.	<i>Autonome Security Controle VZW</i> <i>Maatschappelijke zetel – Ketelstraat 111 - 3454 Rummen</i>	
A”S”C Document 145 : E006 / 19 fr – L.S – nHHI – LS aansluiting	Rev. 08 – 01/02/2022	Pg. 3 de 3